



Ф И Л О Л О Г

часопис за језик, књижевност и културу
VI 2015 12
универзитет у бањој луци
филолошки факултет



Jelena Ristanović Kuprešak
Anja Bundalo
Université de Banja Luka
Faculté de philologie

UDK 371.3::811.133.1(497.6)
DOI 10.7251/fil1512272r

L'ANALYSE DES ERREURS D'ORTHOGRAPHE DES ÉTUDIANTS DE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ DE BANJA LUKA

Abstract : *Dans cet article, nous proposons une analyse quantitative des erreurs d'orthographe des étudiants serbophones de français de 3^e année à la Faculté de Philologie de l'Université de Banja Luka. Notre objectif est d'établir à quel niveau se situent ces erreurs afin de proposer des pistes de remédiation appropriées. L'instrument de mesure choisi est la dictée. En nous référant à la répartition traditionnelle de l'orthographe française en lexicale et grammaticale, nous allons tout d'abord définir les catégories de classement des erreurs. À partir de ce cadre théorique, nous allons ensuite procéder à l'analyse quantitative des erreurs identifiées dans les dictées recueillies pendant la session d'examens de février 2015. Enfin, dans la conclusion, nous allons commenter les résultats d'analyse et énoncer les suggestions qui visent à remédier aux erreurs identifiées.*

Mots-clés : *orthographe lexicale, orthographe grammaticale, dictée, classement des erreurs d'orthographe, étudiants serbophones de français.*

1. Introduction

L'orthographe française étant très complexe, elle pose de nombreux problèmes aux apprenants serbophones. En effet, l'orthographe serbe repose sur le principe phonographique selon lequel chaque lettre de l'alphabet correspond à un son de la langue. L'orthographe française est très loin de ce principe : l'écrit en français comporte des informations grammaticales et sémantiques qui ne se prononcent pas à l'oral.

Lors de l'analyse des résultats des examens des matières Français 5, 6, 7 et 8 à la chaire de français de la Faculté de philologie de l'Université de Banja Luka, nous avons constaté que l'échec des étudiants à l'examen est le plus souvent dû à un niveau faible en orthographe, la dictée étant l'épreuve éliminatoire à ces examens. Partant de ce constat, nous cherchons à établir à quel niveau se situent les erreurs dans les dictées des étudiants de troisième année à la chaire de français de l'Université de Banja Luka.

Prenant appui sur la répartition traditionnelle de l'orthographe française en orthographe lexicale et en orthographe grammaticale, nous allons tout d'abord proposer une classification des erreurs orthographiques. Nous allons ensuite consacrer une partie à nos choix méthodologiques. Enfin, à partir de notre cadre théorique, nous allons faire une analyse quantitative du corpus, qui sera constitué des dictées des étudiants de troisième année de français recueillies au cours de la session d'examens de février 2015. Dans la conclusion, nous allons énoncer les suggestions qui visent à remédier aux difficultés en orthographe des étudiants.

2. L'orthographe du français

L'orthographe est définie par M. Grevisse et A. Goosse (2008 : 80)¹ comme "la manière d'écrire correctement les mots d'une langue".

¹ Ces deux auteurs proposent encore une définition : "l'ensemble des fonctions que les scripteurs donnent aux lettres et aux signes écrits ou graphiques" (Grevisse et Goosse 2008 : 80).

Par la suite, nous allons faire état des principales particularités de l'orthographe française.

L'alphabet français est issu de l'alphabet latin qui avait 20 lettres et auquel ont été progressivement ajoutées 6 lettres. L'alphabet n'a donc pas subi de transformation radicale par rapport à l'alphabet latin. Cependant, le système phonologique du français a évolué considérablement si bien qu'aujourd'hui en français il existe 38 phonèmes. V. Braun Dahlet (2010 : 160) note deux conséquences de l'écart entre le nombre de lettres de l'alphabet et le nombre de phonèmes. D'une part, il s'agit de l'économie de l'écriture, ce qui signifie qu'une lettre correspond à plusieurs phonèmes (le cas de lettre x qui correspond à /ks/, /gz/ et /s/). D'autre part, l'écriture en français s'est enrichie à travers l'introduction des graphes dont le rôle est d'assurer la correspondance phonographique. Ces graphes consistent en différentes associations des lettres : ligatures (oe), nasales (ajout de la lettre n ou m à quatre voyelles), diphtongues, ou bien en l'instauration de signes diacritiques sur certaines lettres² : accents (aigu, grave, circonflexe), tréma, cédille.

Le français comporte donc 26 lettres, 38 phonèmes et environ 80 graphèmes³. Le nombre de phonèmes est donc bien inférieur au nombre de graphèmes. Cela signifie qu'un même graphème peut correspondre à plusieurs phonèmes mais aussi qu'un même phonème peut être représenté par plusieurs graphèmes.

L'orthographe française se répartit traditionnellement en orthographe lexicale et en orthographe grammaticale que nous allons traiter dans ce qui suit.

2.1. L'orthographe lexicale ou l'orthographe d'usage

L'orthographe lexicale concerne le mot comme unité lexicale. Selon M. Grevisse et A. Goosse (2008 : 80), elle a "pour objet les mots pris en eux-mêmes, tels que les donne le dictionnaire, sans égard à leur rôle dans la phrase". Il

² Les lettres que ces signes représentent ne sont pas les lettres de plein statut, autrement dit, elles n'ont pas de rubriques séparées dans les dictionnaires.

³ Le recensement des graphèmes et des phonèmes varie selon les auteurs. Le chiffre de 80 graphèmes est proposé par C. Blanche-Benveniste (2003 : 351).

s'agit des mots hors contexte. Pour maîtriser l'orthographe lexicale, il faut donc connaître la correspondance entre les phonèmes et les graphèmes, ce qui est particulièrement complexe en français.

C. Blanche-Benveniste ajoute encore un élément important par rapport à la définition de M. Grevisse et A. Goosse : le sens. Elle précise que "la part lexicale de l'orthographe apporte un ensemble de significations qui en disent plus que la stricte équivalence avec la prononciation" (Blanche-Benveniste 2003 : 367). Ceci est très important pour la gestion des homonymes, très nombreux en français : "l'orthographe, préservant des différences formelles effacées de la prononciation, maintient des différences de sens fondamentales et, à ce titre, elle est la gardienne des significations menacées" (Blanche-Benveniste 2003 : 370).

2.2. L'orthographe grammaticale

L'orthographe grammaticale (ou de règle) porte sur les marques morphologiques et les règles d'accord. M. Grevisse et A. Goosse proposent la définition suivante de l'accord : "le fait qu'un mot variable (que nous appelons receveur) reçoit d'un autre mot de la phrase (mot que nous appelons donneur) ses particularités morphologiques : son genre, son nombre, sa personne" (2008 : 529). Ces marques morphologiques ne se prononcent majoritairement pas, ce qui représente une difficulté de l'orthographe française. Afin que nous précisions quels accords se font en français, nous allons nous référer à l'approche donneur-receveur proposée par M. Grevisse et A. Goosse (2008).

Parmi les donneurs sont classés généralement les noms et les pronoms⁴ alors que les receveurs peuvent appartenir aux catégories grammaticales suivantes :

- a) Le verbe reçoit les marques de la personne et du nombre du nom ou du pronom en fonction du sujet : *Je dors ; Elles dorment*. Si le verbe est à un temps composé ou à la voix passive, c'est son auxiliaire qui prend ces marques : *Il a*

⁴ M. Grevisse et A. Gosse (2008 : 529) précisent que l'infinitif ou la proposition conjonctive peuvent également être donneur s'ils sont en fonction du sujet.

travaillé. Ils ont travaillé. La demande a été rejetée. Les demandes sont rejetées ;

- b) L'adjectif qualificatif en fonction de l'épithète ou de l'épithète détaché reçoit les marques du genre et du nombre du nom ou du pronom auquel il se rapporte : *une grande fille ; ces fleurs rouges ;* ou l'adjectif qualificatif en fonction de l'attribut qui reçoit les marques du genre et du nombre du nom ou du pronom auquel il se rapporte ; ce nom ou pronom peut être en fonction du sujet (*il est grand, ils sont grands*) ou de l'objet (*J'ai trouvé la créature merveilleuse*) ;
- c) Le déterminant reçoit les marques du genre et du nombre et le cas échéant de la personne⁵ : *la porte, les portes ;*
- d) Le participe passé reçoit les marques du genre et du nombre comme un adjectif qualificatif en fonction de l'épithète ou de l'attribut, s'il est employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire être (*Les enfants appliqués sont sûrs de réussir, La voiture est conduite avec prudence*) ; le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir reçoit les marques du genre et du nombre du nom ou du pronom en fonction du complément objet direct du verbe si ce complément précède le verbe : *Je les ai vus. La robe que j'ai achetée ;*
- e) Le participe présent, s'il est employé comme adjectif qualificatif, reçoit les marques du genre et du nombre comme un adjectif qualificatif en fonction de l'épithète : *Ils sont des enfants obéissants ;*
- f) Certains pronoms reçoivent les marques du genre, du nombre et de la personne dans deux cas. D'une part, il s'agit du pronom personnel redondant qui prend le genre et le nombre des noms qu'il reprend : *Votre mère le sait-elle*. D'autre part, c'est le pronom relatif représentant qui prend les marques du nombre et du genre de son antécédent : *La fosse dans laquelle ils sont tombés.*

Les accords se répartissent selon leurs dimensions syntagmatiques à l'intérieur du groupe nominal et dans le cadre de la phrase. A l'intérieur du groupe nominal, les receveurs sont les déterminants et les adjectifs qualificatifs en fonction de l'épithète. Dans le cadre de la phrase, les receveurs sont les verbes, les participes passés, les adjectifs en fonction de l'attribut et les pronoms.

2.3. La classification des erreurs

A partir de notre cadre théorique, nous allons proposer la classification des erreurs orthographiques en trois catégories : celles relatives à l'orthographe lexicale, celles relatives à l'orthographe grammaticale et celles que nous allons classer dans la catégorie *autres*.

2.3.1. Les erreurs de l'orthographe lexicale

Nous répartissons les erreurs de l'orthographe lexicale dans les catégories suivantes :

- a) Les erreurs phonographiques correspondant à des erreurs dans la correspondance phonème-graphème. Le mot transcrit ne correspond pas à la forme orale en raison de la substitution d'un graphème par un autre : *vacances/*vacances ;*
- b) Les erreurs lexicales appelées également erreurs d'usage : dans ce cas-là, la forme phonologique est respectée mais il ne s'agit pas de la forme normée : *déçu/*dessu ;*
- c) Les erreurs de segmentation : ce sont celles, par exemple, dans lesquelles le nom n'est pas distinctement différencié de l'article qui l'accompagne : **la bandon ;*
- d) Les erreurs d'accents : il s'agit de l'adjonction ou de l'omission des accents avec incidence phonique : *demander/*démander ; spécialiste/*specialiste.*

2.3.2. Les erreurs de l'orthographe grammaticale

Le classement des erreurs de l'orthographe grammaticale va se faire à partir de l'approche donneur/receveur que nous avons exposée dans la partie 2.2. Nous la récapitulons dans le tableau synoptique suivant :

⁵ Il s'agit des déterminants possessifs.

Donneur	Marques	Receveur
Nom Pronom	Nombre Personne	Verbe ou auxiliaire de conjugaison
	Genre Nombre	Adjectif qualificatif en fonction de l'épithète, de l'épithète détaché ou de l'attribut
	Genre Nombre Personne	Déterminants
	Genre Nombre	Participe passé Participe présent
	Pronom	Genre Nombre Personne

Tableau 1. Accord en français selon l'approche donneur-receveur

2.3.3. La catégorie autres

Dans la catégorie *autres*, nous allons classer encore quelques types d'erreurs que nous n'avons pas classés dans les deux catégories ci-dessus mais qui appartiennent au domaine de l'orthographe.

- a) Les erreurs de ponctuation : il s'agit des signes graphiques (point, point-virgule, virgule, points de suspension, deux-points, point d'interrogation et d'exclamation, guillemets, parenthèses et crochets, barres obliques, tiret), indispensables dans les textes écrits pour apporter des indications prosodiques et des informations sémantiques ou pour marquer des rapports syntaxiques ;
- b) L'omission des mots – il s'agit des mots que les scripteurs n'ont pas écrits ;
- c) Les erreurs relatives à deux signes auxiliaires : trait d'union et apostrophe. Le rôle du trait d'union est d'indiquer la division ou la liaison des mots. L'apostrophe est signe de l'élision ;
- d) Les erreurs relatives à l'emploi des lettres majuscules et minuscules.

3. La méthodologie

3.1. Les participants

Notre recherche a été réalisée à la chaire de français de la Faculté de philologie de l'Univer-

sité de Banja Luka. Cette chaire, existant depuis 2007, permet aux étudiants de suivre une formation de quatre ans à l'issue de laquelle ils obtiennent le titre de professeur de langue et de littérature françaises 240 ECTS. Le niveau de français des étudiants est très hétérogène, l'inscription en première année étant ouverte aux débutants absolus⁶ ainsi qu'aux candidats ayant une maîtrise variable du français.

Nos participants sont seize étudiants de troisième année qui se sont présentés à l'examen de Français 5⁷ à la session de février 2015. Nous les avons choisis car les cours dispensés en première et en deuxième année travaillent tous les domaines qui concernent l'orthographe lexicale⁸ et grammaticale⁹. Le serbe est la langue maternelle de tous les participants. Concernant l'apprentissage du français, il y a trois participants qui ont appris le français avant de s'inscrire à la faculté : deux ont fait huit ans d'apprentissage dans le primaire et dans le secondaire, un participant a appris le français au lycée et ensuite à l'Institut français et lors d'un séjour en France. Treize participants n'ont que deux ans d'apprentissage à la faculté.

3.2. La collecte de données et les textes du corpus

Dans cette étude, nous avons choisi la dictée comme instrument de mesure. Les dictées faites par nos seize participants ont été recueillies pendant les sessions d'examens qui se sont tenues à l'Université de Banja Luka en février 2015.

⁶ L'ouverture d'inscription aux débutants complets est pratiquement obligatoire pour satisfaire le quota annuel de places autorisées à la chaire de français qui varie de 15 à 40 selon les années. Une telle situation est la conséquence de la faible présence du français dans l'enseignement primaire et secondaire en Bosnie-Herzégovine.

⁷ Nous précisons que l'épreuve écrite de tous les examens de la matière Français est composée de trois parties : dictée, thème et version.

⁸ Il s'agit des matières Orthographe des voyelles françaises et Orthographe des consonnes françaises. Le programme de la chaire de français de l'Université de Banja Luka ne prévoit pas les cours de phonétique. Aux sons français sont consacrés quatre cours dans le cadre de la matière Français 1.

⁹ Il s'agit des matières Français 1, 2, 3, et 4 qui sont consacrées à l'étude du groupe nominal et du groupe verbal, ainsi qu'à la forme et l'emploi des modes et des temps verbaux.

Nous précisons qu'à l'Université de Banja Luka en février il y a deux sessions d'examens : celle de la première quinzaine et celle de la deuxième quinzaine. En raison d'un nombre restreint d'étudiants s'étant présentés à l'examen de Français 5 en février 2015, notre corpus est constitué des textes recueillis pendant ces deux sessions : il s'agit de dix dictées de la première session et six dictées de la deuxième session de février.

Le texte de la dictée est sélectionné et lu par le lecteur français : il s'agit d'un document authentique, c'est le plus souvent un texte littéraire, ou d'un document fabriqué. Le contenu des textes est en rapport avec la grammaire travaillée en cours. Pour cette session d'examens, la première dictée est un document authentique, plus précisément un extrait du roman *L'étranger* d'Albert Camus¹⁰, alors que le deuxième texte est un document fabriqué¹¹. La longueur des textes varie de quatre à six lignes.

Lors de l'examen, le texte est lu trois fois. Pendant la première lecture, on lit la dictée en entier, sans les signes de ponctuation, afin que les étudiants puissent prendre connaissance du sens global du texte. On passe ensuite à la lecture des petits groupes de mot, en mentionnant la ponctuation ; les élèves transcrivent au fur et à mesure. À la fin, le lecteur lit une nouvelle fois le texte en

entier, en mentionnant de nouveau la ponctuation. Les étudiants ont quelques minutes pour se relire et corriger leurs fautes éventuelles.

4. L'analyse des erreurs d'orthographe

Dans les seize dictées analysées, nous avons encodé 212 erreurs qui se répartissent comme suit :

- 137 erreurs d'orthographe lexicale ;
- 29 erreurs d'orthographe grammaticale ;
- 46 erreurs appartenant à la catégorie *autres*.

La figure 1 représente ces données.

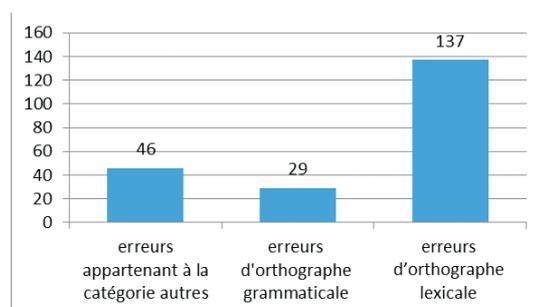


Figure 1 : Répartition générale des erreurs

4.1. Les erreurs d'orthographe lexicale

Les 137 erreurs d'orthographe lexicale se répartissent dans les quatre sous-catégories comme suit :

- les erreurs phonographiques : 59 erreurs ;
- les erreurs lexicales : 42 erreurs ;
- les erreurs relatives aux accents : 36 erreurs ;
- les erreurs de segmentation : 10 erreurs.

Cette répartition des erreurs dans les sous-catégories est présentée par la figure 2.

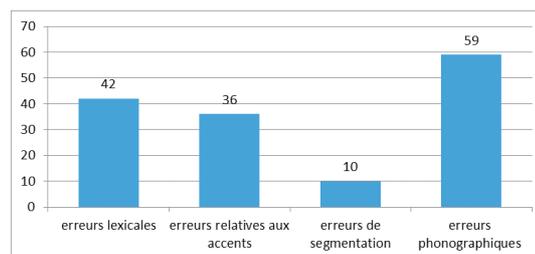


Figure 2 : Répartition des erreurs d'orthographe lexicale

¹⁰ Il y a des choses dont je n'ai jamais aimé parler. Quand je suis entré en prison, j'ai compris au bout de quelques jours que je n'aimerais pas parler de cette partie de ma vie. Plus tard, je n'ai plus trouvé d'importance à ces répugnances. En réalité, je n'étais pas réellement en prison les premiers jours : j'attendais vaguement quelque événement nouveau. C'est seulement après la première et la seule visite de Marie que tout a commencé. Du jour où j'ai reçu sa lettre (elle me disait qu'on ne lui permettait plus de venir parce qu'elle n'était pas ma femme), de ce jour-là, j'ai senti que j'étais chez moi dans ma cellule et que ma vie s'y arrêterait.

¹¹ Il s'agit d'un document fabriqué par le Centre collégial de développement de matériel didactique faisant partie du collège de Maisonneuve de Montréal. Nous l'avons téléchargé du site http://www.ccdmd.qc.ca/media/cart_spec_05carte.pdf : Je me souviens de Paul alors qu'il n'avait que six ans. Déjà, ses parents l'encourageaient à développer son potentiel artistique. Tout le monde disait de lui qu'il deviendrait un grand virtuose. Ni son professeur ni ses parents ne savaient à quel point ces commentaires se révéleraient justes. À dix-sept ans, selon les dires de spécialistes qui surveillent ses progrès, il semblerait qu'il soit en voie de devenir un musicien émérite.

Les erreurs phonographiques sont donc la plus grande difficulté de nos participants. Celles qui dominent dans cette sous-catégorie sont dues à la confusion des voyelles : *dont* au lieu de *dans*, *but* au lieu de *bout*, *un voix* au lieu de *en voie*, *il deviendra* au lieu de *il deviendrait*, *au* au lieu de *en*, **misiciean* au lieu de *musicien*, **potential* au lieu de *potentiel*, **repegnances*, **repignas* ou **repougnances* au lieu de *répugnances*, **realment* au lieu de *réellement*, *de jours* au lieu de *du jour*, **ce lettre* au lieu de *sa lettre*, **je suis entre* au lieu de *je suis entré*. Certaines erreurs portent sur des consonnes : **ressu* au lieu de *reçu*, **vagement* au lieu de *vaguement*, **dissait* au lieu de *disait*.

Pour ce qui est des erreurs lexicales, nous retrouvons le plus souvent la confusion des voyelles, cette fois au niveau des graphèmes : **commancé* au lieu de *commencé*, **fame* au lieu de *femme*, **aimérite* au lieu de *émérite*, **tout a commencez* au lieu de *tout a commencé*, **célule* au lieu de *cellule*.

Concernant les accents, il s'agit notamment de l'omission des accents : **developer*, **specialistes*, **arretait*, **emerite*.

Nous notons également quelques erreurs qui concernent la segmentation : *de venir* au lieu de *devenir*, **ma rie* au lieu de *Maire*, *si* au lieu de *s'y*, **emprisent* au lieu de *en prison*, **se l'on* au lieu de *selon*, **il s'emblerait* au lieu de *il semblerait*.

4.2. Les erreurs d'orthographe grammaticale

Les 29 erreurs d'orthographe grammaticale se répartissent dans les quatre sous-catégories comme suit :

- l'accord du verbe ou de l'auxiliaire de conjugaison : 12 erreurs ;
- l'accord de l'adjectif qualificatif : 10 erreurs ;
- l'accord des déterminants : 6 erreurs ;
- l'accord du participe passé : 1 erreur.

Comme dans les textes dictés il n'y avait pas de cas d'accord du participe présent et des pronoms, ces sous-catégories ne sont pas prises en considération dans notre analyse.

La figure 3 récapitule ces résultats.

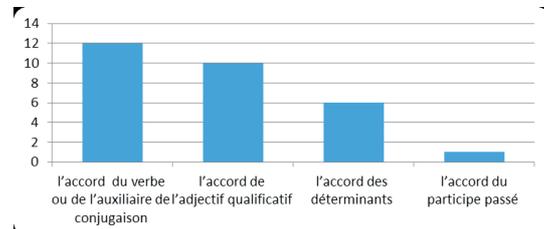


Figure 3 : Répartition des erreurs d'orthographe grammaticale

Les erreurs les plus fréquentes dans cette catégorie sont celles qui concernent l'accord du verbe ou de l'auxiliaire de conjugaison avec le nom ou le pronom : **on permettaient*, **on permettre*, **on permettè* au lieu de *on permettait*, **j'attendait*, **je n'était pas*, **elle disais*, **je n'est jamais aimé*.

Concernant l'accord des adjectifs, nos participants éprouvent les difficultés avec l'accord des adjectifs au féminin et au pluriel : **la seul viste de Marie* au lieu de *la seule visite de Marie*, **ces commentaires se révéleraient juste* au lieu de *ces commentaires se révéleraient justes*, **les première jour*¹² au lieu de *les premiers jours*, **la premier visite* au lieu de *la première visite*.

Les erreurs relatives à l'accord des déterminants ne sont pas très fréquentes : **ces répugnance* (plusieurs étudiants ont commis cette erreur), **selon les dire*, **ces commentaire*.

Dans le domaine de l'accord du participe, nous notons à une reprise l'accord non justifié du participe passé : **j'ai sentis* au lieu de *j'ai senti*.

4.3. La catégorie *autres*

Les 46 erreurs appartenant à la catégorie *autres* se répartissent comme suit :

- Les erreurs de ponctuation : 23 erreurs ;
- L'omission des mots : 12 erreurs ;
- Les erreurs relatives à l'apostrophe : 6 erreurs ;

Les erreurs relatives au trait d'union : 4 erreurs ;

- Les erreurs relatives à l'emploi des lettres majuscules et minuscules : 1 erreur.

¹² Nous notons ici que le nom n'a pas de marque de pluriel.

La figure 4 exprime ces résultats.

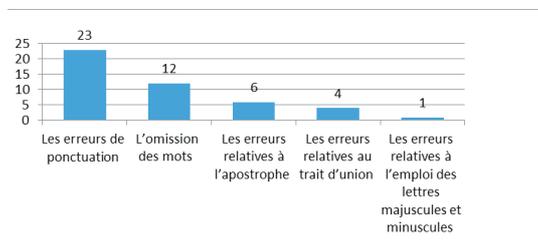


Figure 4 : Répartition des erreurs appartenant à la catégorie *autres*

Les erreurs de ponctuation sont les plus fréquentes de cette catégorie. Les participants omettent les points et les virgules, mettent des guillemets au lieu des parenthèses. Concernant l'omission des mots, ils n'ont pas écrit le déterminant indéfini dans le groupe *un grand virtuose*, le verbe *sembler* dans *il semblerait qu'il soit, s'y* dans *ma vie s'y arrêterait* (cinq participants ont omis *s'y*). Concernant le trait d'union, celui qui a posé problème est celui du complément *de ce jour-là* : quatre participants l'ont omis. L'erreur d'apostrophe se produit dans les cas suivants : **je ne aimerais pas, *que elle, *que on*.

Une erreur est notée dans le domaine des majuscules : un participant a écrit le nom propre Marie en minuscule.

5. Conclusions

Dans cet article, nous avons d'abord montré que l'orthographe française est très complexe : elle impose que le scripteur tient compte de nombreux aspects : phonographiques, grammaticaux et sémantiques. Nous avons ensuite proposé une classification des erreurs en trois catégories : celles de l'orthographe lexicale, celles de l'orthographe grammaticale et celles que nous avons classées dans la catégorie *autres*. Cela a représenté le cadre conceptuel pour l'analyse des dictées réalisées par des étudiants de troisième année à la chaire de français de la Faculté de Philologie de l'Université de Banja Luka.

L'analyse des dictées montre que les difficultés majeures de nos participants se situent au niveau de l'orthographe lexicale, notamment au

niveau phonographique. Il s'agit donc des erreurs qui rendent la sonorité du mot écrit différente de celle du mot dicté. Nous expliquons ces erreurs de deux manières. D'une part, les étudiants de français se concentrent uniquement sur la restitution des sons des mots qu'ils entendent. Vu que le système phonologique du serbe, leur langue maternelle, est très éloigné du système phonologique du français, ils ne sont pas en mesure de le faire d'une manière appropriée : ils font souvent la confusion au niveau phonème-graphème notamment dans le domaine des voyelles. D'autre part, les étudiants, étant focalisés sur la restitution des sons, n'accordent pas d'attention au sens des mots qu'ils transcrivent. Pour cette raison, ils commettent des erreurs de segmentation, ils omettent des mots, ou bien ils ne transcrivent pas correctement bien les mots appartenant à un vocabulaire de base. Concernant l'orthographe grammaticale, nous pouvons constater que les étudiants maîtrisent les accords d'une manière satisfaisante : en effet, de nombreux cours à la chaire de français sont consacrés à l'étude de ces phénomènes.

Pour remédier aux difficultés mentionnées, un renforcement des cours de phonétique et de phonologie à la chaire de français de l'Université de Banja Luka serait souhaitable. Par ailleurs, un entraînement des élèves à une meilleure compréhension du texte dans la phase de transcription et notamment dans la phase de relecture serait également un bon moyen de remédiation.

Bibliographie

1. Blanche-Benveniste, Claire et André Chervel (1978), *L'orthographe*, Paris: INRP, Retz, Maspéro.
2. Blanche-Benveniste, Claire (2003), « L'orthographe », *Le grand livre de la langue française*, M. Yaguello (dir.), Paris : Seuil, 345–389.
3. Braun Dahlet, Véronique (2010), « L'orthographe française : entre langue et politique », *Synergies Brésil*, n° spécial 1, 159–166, en ligne, disponible sur <http://gerflint.fr/Base/>

- BresilSPECIAL1/veronique_braun.pdf (Consulté le 15 mars 2015).
4. Fayol, Michel et Pierre Largy (1992), « Une approche fonctionnelle de l'orthographe grammaticale », *Langue française* N°95, 80–98, en ligne, disponible sur <http://spiral-connect.univ-lyon1.fr/spiral-files/download>
 5. Grevisse, Maurice et André Goosse (2008), *Le bon usage, Grammaire française*, 14^e édition, Paris: édition De Boeck Université.
 6. Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2008), *Grammaire méthodique du français*, Paris : Quadrige, PUF.

АНАЛИЗА ОРТОГРАФСКИХ ГРЕШАКА СТУДЕНАТА ФРАНЦУСКОГ ЈЕЗИКА УНИВЕРЗИТЕТА У БАЊОЈ ЛУЦИ

Резиме

У овом раду се анализирају ортографске грешке студената треће године француског језика на Филолошком факултету Универзитета у Бањој Луци. Циљ анализе је да се утврди којем нивоу припадају грешке и да се затим формулишу сугестије које могу допринети побољшању ортографије студената. Мерни инструмент је диктат. Ослањајући се на традиционалну поделу француске ортографије на лексичку и граматичку, најпре смо одредили категорије за класификацију грешака. Затим смо приступили квантитативној анализи грешака уочених у диктатима студената. У закључку смо објаснили резултате и дали предлоге који могу да допринесу превазилажењу грешака.

jelena.kupresak.ristanovic@unibl.rs
anja.bundalo@unibl.rs